

BILAN DU MAEP

SUR LA PRÉSIDENTE DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR

IDRISS
DÉBY
ITNO

*Président de la République du Tchad et du Forum des
Chefs d'Etats et de Gouvernement*

FÉVRIER 2018 – FÉVRIER 2020

BILAN DU MAEP

**SUR LA PRÉSIDENTE DE SON
EXCELLENCE MONSIEUR**

IDRISS DÉBY ITNO

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD ET DU FORUM
DES CHEFS D'ETATS ET DE GOUVERNEMENT

FÉVRIER 2018 – FÉVRIER 2020

TABLE DES MATIERES

I. RESUME EXECUTIF.....	3
II. ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	8
1. INTRODUCTION.....	9
2. SITUATION DU MECANISME.....	13
2.1 Comité des Points Focaux.....	14
2.2 Panel des éminentes personnalités.....	15
2.3 Etats Participants.....	16
2.4 Processus d'évaluation du MAEP de 2018 à 2019.....	17
2.4.1 Rapport d'évaluation de la Cote d'ivoire.....	17
2.4.2 Rapport d'évaluation de deuxième génération du Mozambique.....	17
2.4.3 Rapport d'évaluation de la République Arabe d'Egypte.....	18
2.5 Lancement des Rapports d'évaluation Pays.....	18
2.6 Evaluations Ciblées.....	19
2.7 Le MAEP et les institutions de L'UA.....	20
3. PRINCIPALES RÉALISATIONS du MAEP 2018-2019.....	22
3.1 Intégration du Budget et Adhésion Universelle des Etats Membres de l'UA.....	22
3.2. L'Approfondissement du processus d'évaluation.....	23
3.2.1 Rapports Nationaux de Gouvernance.....	24
3.2.2 Révision et Adoption des Structures légales et du Plan stratégique 2020-2023.....	24
3.2.4 La vulgarisation du processus et des rapports du MAEP.....	25
3.2.4.1 Le 1 ^{er} Symposium de la Jeunesse du MAEP.....	25
3.2.4.2 La participation du Corps Médiatique au Processus du MAEP.....	27
3.2.4.3 Le Genre et les femmes.....	27
3.4 Réalisation des activités dans le cadre du Mandat Elargi.....	28
3.4.1 Rapport sur la Gouvernance en Afrique.....	28
3.4.2 Réseau Africain sur la gouvernance des entreprises publiques.....	29
3.4.3 Agence de notation de crédit.....	30
3.4.4 <i>Rapports nationaux volontaires</i>	31
3.4.5 Coopération Sud-Sud.....	31
3.4.6 Le MAEP : Outil d'alerte précoce et de prévention de conflits sur le Continent.....	32
3.4.7 Participation de la Diaspora Africaine au Processus du MAEP.....	32
4. LECONS A RETENIR.....	34
4.1 Intégration du Mécanisme et de son budget au sein du système de l'UA.....	34
4.2 L'appropriation du processus par les états membres, le secteur privé et la société civile notamment la Jeunesse et les femmes.....	35
4.3 L'Adhésion Universelle au Processus du MAEP.....	35
4.4. Evaluation ciblée sur des thèmes précis.....	35
5. CONCLUSION.....	37



I. RESUME EXECUTIF

Créé en 2003 par le Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est un accord volontaire conclu entre les États africains participants dont le mandat consiste à s'assurer que les politiques et pratiques des Etats parties sont conformes aux codes et normes de leur Déclaration sur la gouvernance ainsi qu'aux valeurs convenues dans les quatre domaines thématiques suivants: démocratie et gouvernance politique ; gestion et gouvernance économique ; gouvernance des entreprises ; et développement socio-économique. Le MAEP est donc un instrument

accepté mutuellement par les Etats parties pour leur auto-évaluation.

Hormis les structures de mise en œuvre du processus au niveau national, le MAEP dispose des organes continentaux dont le Forum africain d'évaluation par les pairs, Le Panel des éminentes personnalités, le Comité des Points focaux et le Secrétariat continental. Composé de tous les chefs d'Etat et de gouvernement des pays participants, le Forum africain d'évaluation par les pairs est la plus haute instance décisionnelle qui a toute la responsabilité de mise en œuvre du processus du mécanisme. En conséquence, le Forum veille à l'organisation et à la bonne conduite

des processus, dans le but d'échanger des connaissances, de renforcer les capacités et d'amener les pairs à user de la persuasion requise pour faire du MAEP un instrument efficace, crédible et acceptable.

Elu pour une période de deux ans, le Président du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP veille à la mise en œuvre de cet instrument. Grâce à l'appui technique et administratif du Secrétariat Continental ainsi qu'aux conseils du Panel des éminentes personnalités, il convoque le sommet du Forum pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour conformément au mandat du mécanisme et prendre les décisions qui s'imposent.

Après deux ans à la tête du Forum du MAEP, S.E.M Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya, a passé le flambeau à S.E. Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad lors du 27^{ème} Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP dont les travaux se sont tenus le samedi, 27 janvier 2018 au siège de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba, Ethiopie. Prenant conscience de nombreuses difficultés que traverse le Mécanisme, en particulier l'insuffisance des ressources financières et le manque d'enthousiasme de certains pays, le Président Idriss Déby s'est engagé dès sa prise de fonction à poursuivre les œuvres de son prédécesseur y compris le programme rigoureux de revitalisation. En conséquence, en étroite collaboration avec le Secrétariat Continental, il a entrepris un ambitieux programme, dont les principaux axes sont contenus dans le document intitulé les Axes prioritaires du mandat de Son Excellence le Président IDRISSE DEBY ITNO.

Suite à l'intégration du MAEP au système de l'UA, le Président Idriss Déby Itno a souligné l'urgence d'intégrer également le budget de cette institution à celui de l'Union Africaine. Le 11e Sommet Extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA a fait sienne la proposition du Président Déby Itno et a décidé d'intégrer le budget du MAEP à celui de l'UA tout en encourageant l'adhésion universelle de tous les Etats africains au processus de

mécanisme. Profitant de l'occasion, S.E. Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad et Président du Forum du MAEP a invité nommément les chefs d'Etat et de gouvernement des pays suivant à adhérer au mécanisme : Madagascar, la Guinée-Conakry, le Burundi, le Zimbabwe, la République démocratique du Congo, les Comores, le Maroc et les Seychelles.

Cette décision du 11e Sommet Extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA permettra au MAEP de poursuivre son mandat en procédant au lancement des évaluations ciblées, aux évaluations pays par les Pairs et à l'harmonisation des Plans d'action nationaux avec les Plans nationaux de Développement pour une meilleure mise en œuvre des recommandations des rapports d'évaluation.

Outre l'intégration au budget de L'Union Africaine, le Président Idriss Déby a élaboré, pour la durée de son mandat, des projets phares comprenant : l'adhésion universelle des pays de L'UA au mécanisme; l'approfondissement du processus d'évaluation qui met l'accent sur une plus grande participation de la Société Civile ; la vulgarisation des rapports du MAEP ; le Mandat Elargi qui prend en considération les activités suivantes: le suivi de la mise en œuvre et la surveillance des initiatives clés de gouvernance du Continent tout en considérant l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA), le Rapport sur la Gouvernance en Afrique, la coopération Sud-Sud et les Rapports Volontaires Nationaux dans le cadre des ODDs 2030, le système d'alerte précoce et la prévention des conflits, les agences de notation de crédit et le réseau Africain sur la gouvernance des entreprises publiques. En outre, le mandat de Son Excellence a été marqué par la révision et l'adoption des structures légales du MAEP, du plan stratégique 2020-2023, et la mise en place du cadre des Rapports Nationaux de Gouvernance.

Durant la période sous revue, le MAEP a réalisé trois évaluations pays et présenté cinq rapports au Forum des chefs d'état et de gouvernement pour validation dont le Soudan, l'Ouganda, la Côte d'Ivoire, le Mozambique et

la République Arabe d'Égypte. Chaque évaluation aboutit à un programme d'action national pour l'État concerné en vue de résoudre les problèmes identifiés. Un organisme national de suivi prépare des rapports semestriels et annuels sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'action national à l'intention du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP. Les évaluations pays sont mises à la disposition du public après la revue par les Pairs du Forum.

Le lancement des rapports d'évaluation pays est une étape importante dans le processus d'évaluation car elle permet aux rapports d'être vulgarisés à l'échelle nationale et continentale. A cet effet, le Rapport d'évaluation Pays de Djibouti a été lancé en Mars 2018 tandis que le deuxième Rapport d'évaluation Pays de l'Ouganda a été lancé en 2019. Le deuxième Rapport d'évaluation Pays du Mozambique a été lancé en mai 2019 et il en a été de même pour le deuxième rapport du Kenya.

Les évaluations ciblées, portant sur un thème ou un secteur d'intérêt particulier dans la vie socio-économique et politique des États africains, constituent une innovation majeure mise en œuvre par le Mécanisme en augmentant le portefeuille de produits. Au total, trois(3) évaluations ciblées ont été conduites de 2018 à 2019, à savoir: Djibouti, Namibie et Zambie. Les évaluations ciblées de Djibouti et de la Namibie ont été revues par les pairs lors du 29^{ème} Forum du MAEP.

En accord avec le paragraphe 25 de son Document de base qui l'engage à présenter ses rapports aux institutions de l'UA dans un délai de six mois après la revue par les Pairs du Forum des Chefs d'Etat et de gouvernement, le MAEP a non seulement tenu son engagement en présentant ses rapports au Parlement Panafricain (PAP), à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et au Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC), mais a aussi renforcé ses relations avec certaines de ces institutions.

Suite à l'approbation du Rapport sur la Gouvernance en Afrique par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de gouvernement en Février

2019, les pays membres ont été exhortés à développer leurs Rapports nationaux de gouvernance en tant qu'outil d'auto-évaluation leur permettant de s'approprier du processus et d'améliorer leur gouvernance. C'est ainsi que le MAEP a développé une boîte à outil et un cadre pour accorder au pays membres un soutien technique.

Basé sur la stratégie des « 3Rs » pour la revitalisation, le renouvellement et la redynamisation, le plan stratégique pour 2016-2020 a, en outre, poussé le MAEP à réviser ses instruments légaux qui ont été validés en Novembre 2019 et a servi de base pour le développement d'un nouveau plan stratégique 2020-2023. Le nouveau défi stratégique pour le MAEP est de se concentrer sur la gouvernance en tant qu'outil d'intégration régionale tout en tenant compte du plan à moyen terme de la CUA pour 2018-2023, du programme de réforme de l'UA adopté par l'Assemblée générale en février 2019 et du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Dans le cadre de la vulgarisation des rapports d'évaluation pays qui vise à accroître la participation au processus des différentes parties prenantes, notamment la société civile, les médias, la jeunesse et les femmes, le MAEP a organisé son tout premier Symposium international de la Jeunesse à N'Djamena du 1er au 2 juillet 2019. La réunion qui comprenait des jeunes de 40 Etats membres a été ouverte par S.E. Idriss Déby Itno, en tant que Président du Forum.

A l'occasion de la commémoration de la journée internationale pour la liberté de la presse à Addis Abeba qui s'est tenu du 2 au 3 Mai 2019, le MAEP et l'UNESCO ont rassemblés autour d'une table-ronde les représentants Africains du corps médiatique pour déterminer et définir un cadre de travail pour leur participation étroite au processus du MAEP. Les résultats de cette table ronde avaient abouti à la formation du réseau des communicateurs du MAEP dont le Forum s'est tenu pour la première fois à Pretoria du 20 au 21 Mai 2019.

Le Programme Genre qui a adopté une approche égalité homme-femme dans tous les domaines d'activités du MAEP a réussi à développer une base de données des femmes dans la gouvernance et à renforcer les relations avec des parties prenantes importantes telles que les médias, les Organisations de la Société Civile, les organes de l'UA et les partenaires de développement.

De plus, le MAEP a organisé plusieurs événements en 2019 y compris : (i) la convocation et l'organisation conjointe d'une table ronde sur le genre à l'occasion de la Journée internationale de la femme en mars 2019; (ii) l'organisation conjointe d'un Forum sur le genre et la gouvernance au Parlement panafricain dans le cadre du partenariat entre les institutions de l'UA en Afrique du Sud; et (iii) la collaboration avec la Banque africaine de développement et le gouvernement du Rwanda pour l'organisation du Forum du MAEP sur la Gouvernance et le Genre qui s'est tenu le 27 novembre 2019 en marge du Sommet mondial sur le genre à Kigali.

La Plateforme Architecture Africaine de Gouvernance (AAG) sur la période de fin 2017 à fin 2019 a identifié ses priorités stratégiques pour l'année 2018 et a été convenu que le MAEP devienne l'institution chef de file pour l'élaboration du Rapport sur la gouvernance en Afrique (RGA) qui évalue l'état de la gouvernance en Afrique y compris les progrès vers la réalisation des valeurs partagées de l'UA. Après son lancement le 2 Mars (ajouter l'année) à Pretoria, le rapport devient la base pour le suivi des futures tendances de la gouvernance. Pour faciliter sa vulgarisation auprès des parties prenantes, une série de mission de vulgarisation a été entreprise au cours de l'année 2019.

Les entreprises publiques étant généralement confrontées à plusieurs contraintes de capacités institutionnelles, de politiques socio-économiques, de gestion de ressources humaines et financières, des réformes dans le secteur des entreprises publiques s'avèrent nécessaires pour résoudre les problèmes de gouvernance, de capacités et de ressources. Il est également nécessaire d'introduire plusieurs

interventions, notamment l'adoption de normes de meilleures pratiques pour les entreprises publiques, la justification de la politique de propriété, la transparence des nominations et la professionnalisation des conseils. En conséquence, le MAEP a conclu un protocole d'accord avec l'OCDE pour faire avancer les travaux du Réseau africain de la gouvernance des entreprises publiques dont le Secrétariat a été transféré au MAEP tandis que l'OCDE demeure son partenaire technique.

Confrontés aux défis des déclassements de crédit malgré une croissance économique soutenue, les pays africains ont adopté, à la 28ème session ordinaire de l'UA tenue à Addis-Abeba, Ethiopie en janvier 2017, la décision Assembly / AU / Dec.631 (XXVIII) d'établir le MAEP dans la charge de soutenir les Etats membres dans la mise en place d'un programme sur les Agences internationales de notation de crédit.

A la demande de l'Union Africaine, et en collaboration avec les membres de l'Architecture Africaine de Gouvernance (AAG), le MAEP a organisé une réunion technique sur le projet Taire les armes en Afrique d'ici à l'an 2020 qui a eu lieu en mars 2018. De même, une réunion de haut niveau, comprenant la Direction des Affaires Politiques des Nations Unies et les Ambassadeurs Africains accrédités aux Nations Unies, s'est tenue en marge de la Semaine de L'Afrique à New York et a confirmé la mobilisation générale autour de ce projet.

Dans le cadre de la participation de la Diaspora Africaine au Processus du MAEP, Delaware State University a signé récemment un Accord de Partenaire stratégique avec le MAEP afin de soutenir le développement africain sur le plan académique. Selon l'Union Africaine, les Afro-américains sont considérés comme faisant partie de la « Diaspora africaine de la sixième région d'Afrique ». A ce titre, l'UA encourage les membres de cette sixième région à contribuer par leur expertise à la réalisation de l'objectif de la grande stabilité des nations africaines.

En Février 2020, le mandat de Son Excellence (S.E.) Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad, à la Présidence du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP prend fin. Après avoir guidé le MAEP dans la réalisation de ses objectifs, tout en faisant acte d'un leadership bienveillant et imparable, il cède le siège du Forum du MAEP à son homologue, Son Excellence. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud à l'occasion du 29^e Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP à Addis Abeba, Ethiopie en Février 2020. L'examen des activités entreprises par le MAEP sous le leadership du Président Idris Déby Itno permet donc de retenir les leçons suivantes qui paraissent très importantes :

La première leçon à retenir du mandat du président Deby concerne l'intégration du Mécanisme et de son programme budget au sein du système de l'UA. En effet, le document de base du MAEP stipule que le financement du Mécanisme proviendrait exclusivement des contributions des Etats membres participants. Malheureusement, le mécanisme n'a pas pu mobiliser des ressources financières suffisantes auprès des pays participants pour réaliser son programme d'activités et les programmes d'action nationaux. L'intégration du mécanisme y compris de son budget au sein du système de l'UA montre que la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de son programme budget sera désormais prise en compte dans le programme budget global de l'UA et que tous les efforts seront entrepris au niveau de la Commission de l'UA et des Etats membres pour atteindre les objectifs escomptés.

La deuxième leçon a souligné concerne l'appropriation du processus par les états membres, le secteur privé et la société civile notamment la Jeunesse et les femmes. Effectivement, les enquêtes auprès des experts et ménages lors des missions d'évaluation, et les rapports nationaux d'évaluation montrent

suffisamment que les populations ne sont pas souvent associées dès le départ au processus du MAEP et par conséquent ne se sentent pas concernés par cet instrument précieux d'analyse de la gouvernance. L'appropriation du processus permet d'associer la population dès le départ au processus de prise des décisions et de la gouvernance en Afrique en mettant un accent particulier sur la Jeunesse et l'autonomisation des femmes dont les capacités doivent être développées et renforcées dans tous les secteurs de l'économie. En effet, le secteur privé et la société civile y compris la jeunesse et les femmes s'approprient facilement le processus du MAEP lorsqu'ils y sont invités dès le départ et participent activement à la formulation et à la mise en œuvre des programmes de développement ainsi qu'au suivi-évaluation de ces programmes.

Troisièmement, l'Adhésion Universelle des pays membre de l'UA au Processus du MAEP définit comme objectif phare du mécanisme, mérite une attention particulière en tant que leçons à retenir. Certes, la gouvernance étant la condition sine qua non à tout développement socio-économique durable, il serait intéressant de voir tous les Pays membres de l'UA adhérer au processus du MAEP qui met un accent particulier sur les domaines thématiques suivants : (i) démocratie et gouvernance politique ; (ii) gestion et gouvernance économiques ; (iii) gouvernance des entreprises ; et (iv) développement socio-économique.

En quatrième lieu, l'Evaluation ciblée sur des thèmes précis peut également être soulignée comme leçons à retenir. Ainsi, les évaluations ciblées font partie du projet d'approfondissement de l'évaluation par les Pairs et ont pour objectif de mettre en place un processus qui améliore et recentre les évaluations. Le choix du thème dépend de l'importance que le pays à évaluer accorde à ce thème.

II. ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AAG	Architecture Africaine de Gouvernance
BAPA + 40	conférence des nations unies sur la coopération sud-sud (40e anniversaire du Olan d'action de Buenos Aires)
CADHP	Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples
CNG	Conseils Nationaux de Gouvernance
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique
CER	Communauté Economique Régionale
CUA	Commission de l'Union Africaine
DSU	Delaware State University
ECOSOCC	Conseil Economique Social et Culturel
FPHN	Forum Politique de Haut Niveau
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
ODD	Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
PAP	Parlement Panafricain
PNG	Plan National de Gouvernance
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
POG	Partenariat ouvert du gouvernement
RGA	Rapport sur la Gouvernance en Afrique
RNG	Rapport Nationaux de Gouvernance
RNV	Rapport National Volontaire
SADC	Southern African Development Community
S.E.	Son Excellence
U.A.	Union Africaine
UNDESA	United Nations Department of Economic and Social Affairs
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization



1. INTRODUCTION

Créé en 2003 par le Comité des chefs d'Etat et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) est un accord volontaire conclu entre les États africains qui permet aux Chefs d'Etat des pays participants d'évaluer et de réviser systématiquement la gouvernance en vue de promouvoir la stabilité politique, l'intégration économique accélérée au niveau sous régional et continental, la croissance et le développement socio-économique durable.

Le mandat du Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs consiste donc à s'assurer que les politiques et pratiques des Etats parties sont conformes aux codes et normes de leur Déclaration sur la gouvernance ainsi qu'aux valeurs convenues dans les quatre domaines thématiques suivants : démocratie et gouvernance politique ; gestion et gouvernance économique ; gouvernance des entreprises ; et développement socio-économique. Le MAEP est un instrument accepté mutuellement par les Etats parties pour leur autoévaluation.

L'objectif fondamental du MAEP est d'encourager l'adoption de politiques, normes et pratiques en vue de promouvoir la stabilité politique, une croissance économique élevée, un développement durable et une intégration économique sous régionale et continentale accélérée grâce au partage des expériences et au renforcement des meilleures pratiques et des acquis, y compris l'identification des lacunes et l'évaluation des besoins dans le domaine du renforcement des capacités.

Hormis les structures de mise en œuvre au niveau national du processus, le MAEP dispose des organes continentaux dont le Forum africain d'évaluation par les pairs, Le Panel des éminentes personnalités, le Comité des Points focaux et le Secrétariat continental. Composé de tous les chefs d'État et de gouvernement des pays participants au Mécanisme, le Forum africain d'évaluation par les pairs est la plus haute instance décisionnelle sur qui incombe toute la responsabilité de mise en œuvre

du processus du mécanisme. En conséquence, le Forum doit veiller à l'organisation et à la bonne conduite des processus, dans le but d'échanger des connaissances, de renforcer les capacités et d'amener les pairs à user de la persuasion requise pour faire du MAEP un instrument efficace, crédible et acceptable. A cet effet, le mandat du Forum comprend :

- Nommer les membres du Panel des Eminentes Personnalités et son Président ;
- Examiner, adopter et s'approprier les rapports d'évaluation des pays soumis par le Panel ;
- Communiquer les recommandations du Forum au Chef d'Etat ou au Gouvernement du pays évalué et, ce immédiatement après la réunion d'évaluation ;
- Amener les pairs à user de leur persuasion (à travers un dialogue constructif, par l'assistance et la prise de mesures appropriées) de manière à faire changer les pratiques du pays conformément aux recommandations ;
- Persuader les partenaires au développement à soutenir les recommandations approuvées par le Forum à travers leur assistance technique et financière ;
- Transmettre à temps les Rapports du MAEP par pays aux instances appropriées de l'UA ;
- Vulgariser à travers le Secrétariat continental les rapports d'évaluation par les pairs et les communiqués de presse y afférents ;
- Etablir et approuver les règlements intérieurs du Forum et approuver ceux du Panel ;
- Approuver un Code de conduite pour toutes les composantes de l'organisation du MAEP ; et
- S'assurer que le processus du MAEP est entièrement financé par les pays participants (y compris les partenaires non gouvernementaux).

Elu pour une période de deux ans, le Président du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP veille à la mise en œuvre de cet instrument en convoquant le sommet du Forum pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour conformément au mandat susmentionné et prendre les décisions qui s'imposent. En effet, le Forum des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres du MAEP qui s'est tenu samedi, 28 janvier 2017 au siège de l'Union africaine en prélude au 28^è sommet de l'Union Africaine prévu les 30 et 31 janvier, a été présidé par le chef de l'Etat kenyan, Uhuru Kenyatta, président en exercice du MAEP qui a expliqué lors de la séance d'ouverture que le Mécanisme traverse de nombreuses difficultés dont l'insuffisance des ressources financières et le manque d'enthousiasme de certains pays.

A cette occasion, le Président Uhuru Kenyatta a plaidé pour une revitalisation de cet instrument qui permet d'évaluer la qualité de la bonne gouvernance dans les pays ayant accepté d'y adhérer. Selon lui, les pays ayant adhéré au MAEP doivent œuvrer à la consolidation des acquis après 15 ans d'existence. Le MAEP, dira-t-il, doit élaborer un rapport sur la gouvernance sur le continent dans le cadre de l'Agenda 2063. Le Mécanisme produira aussi une boîte à outils pour aider les Etats membres dans la gestion des projets. Le Président kenyan, Uhuru Kenyatta a annoncé également que dans le cadre de la revitalisation du MAEP, une nouvelle méthodologie sera élaborée avant le prochain sommet de l'Union Africaine prévu en juin-juillet 2017.

Le Président tchadien Idriss Déby Itno a été élu à la tête du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) pour un mandat de deux ans, lors du 27^ème Sommet du Forum de cette institution, dont les travaux se sont tenus le samedi, 27 janvier 2018 au siège de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba. Il succède ainsi au Président kényan Uhuru Kenyatta dont les deux ans de mandat à la présidence du

MAEP ont été principalement marqués par la revitalisation du MAEP, pionnier de la gouvernance sur le continent africain.

Hormis l'introduction, le présent rapport comprendra trois grands chapitres dont l'examen de la situation du Mécanisme qui donne un aperçu de la situation en février 2020 ; les principales réalisations du MAEP au cours du mandat de Son Excellence (SE) Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad et Président du MAEP ; et le troisième chapitre qui présente en quatre points principaux les leçons à retenir comme héritage du Président Idriss Déby Itno pendant ses deux années de leadership.





CHAIRPERSON



2. SITUATION DU MECANISME

Comme indiqué dans l'introduction, S.E.M Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya passe le flambeau, après deux ans à la tête du Forum du MAEP, à S.E.M Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad lors du 27^{ème} Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement participant au MAEP qui s'est tenu à Addis-Abeba, Ethiopie. Dès sa prise de fonction, le Président Idriss Déby s'est engagé à poursuivre les œuvres de son prédécesseur y compris le programme rigoureux de revitalisation. En conséquence, grâce à l'appui technique et administratif du Secrétariat Continental, il a entrepris un ambitieux programme, dont les principaux axes sont contenus dans le document intitulé les Axes prioritaires du mandat de Son Excellence le Président IDRISSE DEBY ITNO. Ces axes relèvent essentiellement de :

- L'approfondissement de la revue par les pairs ;
- Mandat Elargi du MAEP
- Positionnement du MAEP comme outil d'alerte précoce et de prévention de conflits ;
- Appropriation des rapports d'évaluation pays du MAEP ; et
- Préparatifs du prochain Forum du MAEP.

A cela s'ajoute la nécessité de garantir la pérennité financière en vue d'atteindre les objectifs définis dans le mandat initial et le Mandat Elargi du MAEP qui met un accent particulier sur la participation

accrue des jeunes et des femmes dans le processus du mécanisme. En effet, compte tenu des contraintes financières qui ont longtemps handicapé l'exécution du mandat du MAEP, le Président Idriss Déby Itno a, dès son investiture à la tête du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP à Addis-Abeba, Ethiopie, souligné l'urgence d'intégrer le budget du MAEP à celui de l'Union Africaine. Le 11e Sommet Extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA a fait sienne la proposition du Président Déby Itno, en décidant d'intégrer le budget du MAEP à celui de l'UA. Cette décision permettra au MAEP de poursuivre son mandat en procédant au lancement des évaluations ciblées, aux évaluations pays par les Pairs et à l'harmonisation des Plans d'action nationaux avec les Plans nationaux de développement pour une meilleure mise en œuvre des recommandations des rapports d'évaluation.

Outre l'intégration au budget de L'Union Africaine, le Président Idriss Déby a élaboré, pour la durée de son mandat, des projets phares comprenant : l'adhésion universelle des pays de L'UA au mécanisme; l'approfondissement du processus d'évaluation qui met l'accent sur une plus grande participation de la Société Civile ; la vulgarisation des rapports du MAEP ; le Mandat Elargi qui prend en considération les activités suivantes: le Rapport sur la Gouvernance en Afrique, la coopération Sud-Sud et les Rapports Volontaires Nationaux dans le cadre des ODDs 2030, le système d'alerte précoce et la prévention des conflits, les agences de notation de crédit et le réseau Africain sur la gouvernance des entreprises publiques. En outre, le mandat de Son Excellence a été marqué par la révision et l'adoption des structures légales du MAEP, du plan stratégique 2020-2023, et la mise en place du cadre des Rapports Nationaux de Gouvernance.

2.1 COMITÉ DES POINTS FOCaux

Le Comité des Points focaux est composé des représentants personnels des Chefs d'État des pays participants. Le Comité est un organe ministériel qui agit en tant qu'intermédiaire entre le Forum et le Secrétariat du MAEP. Il est responsable des aspects administratifs et budgétaires et rend compte au Forum du MAEP.

Le Comité des Points Focaux du MAEP a été présidé de 2018 à 2020 par L'honorable Khayar Oumar Defallah en tant que Ministre du Point Focal du MAEP de la République du Tchad et représentant de Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno. En sa qualité de président du Comité des Points Focaux du MAEP, l'honorable Khayar Oumar Defallah a veillé à ce que le comité appuie le MAEP dans la poursuite de son mandat et informe dans un délai raisonnable le Président du Forum du MAEP, Son Excellence Monsieur Idriss Deby Itno des progrès réalisés.

L'honorable Khayar Oumar Defallah a aussi joué un rôle clés en tant que Président du Comité des Points Focaux. En effet, c'est sous sa direction que le Comité des Points Focaux a adopté le Comité des



Secrétariats Nationaux et le Comité Consultatif du Conseil National de Gouvernance comme structures. De plus, le Comité des Points Focaux a été responsable de l'adoption du cadre des Rapports Nationaux de Gouvernance, développé et présenté par le Comité Consultatif du Conseil National de Gouvernance.



2.2 PANEL DES ÉMINENTES PERSONNALITÉS

Le Panel des éminentes personnalités du MAEP est composé de personnalités éminentes des cinq régions d'Afrique nommées par le Forum, dans le but de superviser en toute indépendance, le processus d'évaluation et d'en garantir la crédibilité. Les membres du Panel sont sélectionnés et nommés par le Forum pour un mandat maximal de quatre ans, à l'exception du président et du vice-président qui sont nommés pour une durée non renouvelable d'un an. Au cours de la période sous revue, le Panel des éminentes personnalités comprend :

2018-2019

Hon. Brigitte Sylvia MABANDLA, Présidente du Panel, Afrique du Sud

Prof. Ibrahim Agboola GAMBARI, Vice-Président, Nigeria

Amb. Ombeni Yohana SEFUE, Membre, Tanzanie

Bishop Dinis SALOMÃO SENGULANE, Membre, Mozambique

Fatima Zohra KARADJA, Membre, Algérie

Amb. Mona OMAR ATTIA, Membre, Egypte

Prof. Augustin Marie-Gervais LOADA, Membre, Burkina Faso

Prof. Mahamoud Youssouf Khayal, Membre, Tchad

Prof. Alamin Abu Manga, Membre, Sudan

2019-2020

- Prof. Ibrahim Agboola GAMBARI, President, Nigeria
- Fatima Zohra KARADJA, Vice-Présidente, Algérie
- H.E. Haile Mariam DESALEGN, Membre, Ethiopie
- Dr. Ali Abderahman HAGGAR, Tchad
- Amb. Ombeni Yohana SEFUE, Membre, Tanzanie
- Bishop Dinis SALOMÃO SENGULANE, Membre, Mozambique
- Amb. Mona OMAR ATTIA, Membre, Egypte
- Prof. Augustin Marie-Gervais LOADA, Burkina Faso
- Hon. Brigitte Sylvia MABANDLA, Afrique du Sud

2.3 ETATS PARTICIPANTS

Au cours du mandat de S.E.M le Président Idriss Déby Itno, le MAEP a enregistré l'adhésion de quatre pays, à savoir : la Gambie (2018), le Botswana (2019), les Seychelles (2020) et le Zimbabwe (2020), portant ainsi à 40 le nombre total d'Etats participants :



1. Afrique du Sud

2. Algérie

3. Angola

4. Bénin

- | | | | |
|------------------|--------------------------|----------------|-------------------------|
| 5. Botswana | 6. Burkina Faso | 7. Cameroun | 8. Côte d'Ivoire |
| 9. Djibouti | 10. Égypte | 11. Éthiopie | 12. Guinée Equatoriale |
| 13. Gabon | 14. Gambie | 15. Ghana | 16. Kenya |
| 17. Lesotho | 18. Libéria | 19. Malawi | 20. Mali |
| 21. Mauritanie | 22. Maurice | 23. Mozambique | 24. Namibie |
| 25. Niger | 26. Nigeria | 27. Ouganda | 28. République du Congo |
| 29. Rwanda | 30. Sao Tomé et Principe | 31. Sénégal | 32. Seychelles |
| 33. Sierra Leone | 34. Soudan | 35. Tanzanie | 36. Tchad |
| 37. Togo | 38. Tunisie | 39. Zambie | 40. Zimbabwe |

2.4 PROCESSUS D'ÉVALUATION DU MAEP DE 2018 À 2019

Durant la période sous revue, le MAEP a réalisé trois évaluations pays et présenté cinq rapports au Forum des chefs d'état et de gouvernement pour validation dont le Soudan, l'Ouganda, la Côte d'Ivoire, le Mozambique et la République Arabe d'Egypte. Chaque évaluation aboutit à un programme d'action national pour l'État concerné en vue de résoudre les problèmes identifiés. Un organisme national de suivi prépare des rapports semestriels et annuels sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'action national à l'intention du Forum des chefs d'État et de gouvernement du MAEP. Les évaluations pays sont mises à la disposition du public après la revue par les Pairs du Forum. Les rapports pour la période sous revue comprennent notamment :

2.4.1 RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA COTE D'IVOIRE

Dirigée par le professeur Mahamoud Youssouf Khayal, membre du Panel des éminentes personnalités du MAEP, la mission d'évaluation en Côte d'Ivoire s'est déroulée du 8 au 30 juillet 2018. Au cours de cette mission, le MAEP et le Partenariat Ouvert du Gouvernement (POG) en Côte d'Ivoire ont organisé conjointement un atelier visant à incorporer les recommandations du rapport d'évaluation de la Côte d'Ivoire dans les dix engagements du POG à présenter au gouvernement Ivoirien.



2.4.2 RAPPORT D'ÉVALUATION DE DEUXIÈME GÉNÉRATION DU MOZAMBIQUE



Le Mozambique a tout d'abord effectué sa première évaluation du 7 au 22 Février 2008 après avoir rejoint le MAEP en 2004. Depuis lors, le Mozambique a instauré un dialogue national durable sur la paix pour faciliter la convergence entre le parti au pouvoir et l'opposition. La mission d'évaluation au Mozambique pour le rapport de la deuxième génération s'est déroulée du 10 au 26 novembre 2018 et a été dirigée par l'Ambassadeur Omar Mona Attia. Ce deuxième rapport souligne les efforts de la République du Mozambique dans la mise en place

des réformes entraînant une croissance du PIB de 21.5% mais aussi des politiques visant à régulariser l'exploitation des matières premières comme le bois ou encore à promouvoir la protection sociale, en particulier la protection des populations les plus vulnérables et par voie de conséquence, la réduction de la pauvreté.

2.4.3 RAPPORT D'ÉVALUATION DE LA RÉPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE

La République Arabe d'Egypte a conduit son auto-évaluation en Décembre 2019. La mission a été lancée le 5 décembre 2019 par le Président du Panel des Eminentes Personnalités du MAEP, le professeur Ibrahim Gambari et son excellence Mostafa Madbouly, Premier ministre de la République Arabe d'Egypte. Le Groupe d'experts a rencontré diverses parties prenantes, notamment lors de ses visites dans les gouvernorats d'Alexandrie, de Port-Saïd et d'Assouan. L'équipe a également consulté des structures gouvernementales clés telles que le parlement national, les ministères des finances, du commerce et de la planification en vue de recueillir des informations pour l'élaboration du rapport d'évaluation pays qui a été présenté aux Pairs pour évaluation lors du 29e Forum du MAEP en février 2020 à Addis-Abeba, Éthiopie.

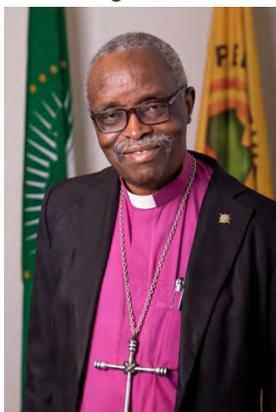


2.5 LANCEMENT DES RAPPORTS D'ÉVALUATION PAYS

Le lancement des rapports d'évaluation pays est une étape importante dans le processus d'évaluation car elle permet aux rapports d'être vulgarisés à l'échelle nationale et continentale.

A cet effet, le Rapport d'évaluation Pays de Djibouti a été lancé en Mars 2018 en présence de Son Excellence le Premier Ministre, Monsieur Abdoukader Mohamed Kamil et de la Panelliste en charge du rapport, Professeur Fatima Karadja, membre du Panel des Eminentes Personnalités du MAEP.

En 2019, le MAEP atteste du lancement de trois Rapport d'évaluation Pays dont l'Ouganda, le Mozambique et le Kenya. Le deuxième Rapport d'évaluation Pays de l'Ouganda dont la mission a été conduite par Monseigneur Don Dinis



Sengulane, Membre du Panel des Eminentes Personnalités du MAEP a été lancé en Novembre 2019, en présence du ministre de la planification et Point Focal du MAEP, l'Honorable David Bahati. Le deuxième Rapport d'évaluation Pays du Mozambique a été lancé en mai 2019 suite à la mission conduite par l'Ambassadrice Mona Omar Attia, Membre du Panel des Eminentes Personnalités du MAEP en charge du rapport pays. Il en a été de même pour le Kenya qui lança son deuxième rapport d'évaluation pays en mars 2019. La mission d'évaluation de ce dernier a été dirigée par le Professeur Ibrahim Gambari, Membre du panel des éminentes personnalités du MAEP et le Professeur Al-Amin Abumanga ex-membre du panel des éminentes personnalités du MAEP en charge du Kenya.





2.6 EVALUATIONS CIBLÉES

Selon son Document de base, le MAEP a pour principal objectif d'encourager l'adoption de politiques, normes et pratiques en vue de promouvoir la stabilité politique, une croissance économique élevée, un développement durable et une intégration économique sous régionale et continentale accélérée grâce au renforcement des meilleures pratiques, y compris l'identification des lacunes et la satisfaction des besoins en matière de renforcement des capacités.

Parmi les quatre types d'évaluation prévues par le Document de Base du MAEP, seules les évaluations de bases et les évaluations périodiques ont été produites jusqu'en 2017. Les évaluations ciblées, portant sur un thème ou un secteur d'intérêt particulier dans la vie socio-économique et politique des États africains, constituent une innovation majeure mise en œuvre par le Mécanisme en augmentant le portefeuille de produits. A ce jour, trois (3) évaluations ciblées ont été conduites de 2018 à 2019, à savoir : Djibouti, Namibie et Zambie.

Djibouti a été le pionnier en entreprenant une évaluation ciblée sur la «décentralisation budgétaire». La mission sur le terrain s'est déroulée du 13 au 17 janvier 2019 et Le membre du Panel en charge de Djibouti était la professeure Fatima Karadja. Le rapport a été présenté au 29^{ème} Forum des chefs d'État et de gouvernement en février 2020. Toutefois, le chef de l'État n'a pas répondu car il devait participer à une autre réunion. Il aura une autre occasion de répondre aux conclusions du rapport lors de la réunion du Sommet spécial en mai 2020.

La Zambie a été le deuxième pays à entreprendre une évaluation ciblée et le premier à la faire dans plus d'un thème comme suit: (i) La contribution du tourisme à l'économie de la Zambie, et (ii) La contribution des ressources minières à l'économie de la Zambie. La mission sur le terrain s'est déroulée du 09 au 24 novembre 2019. Le membre du panel en charge de la Zambie, l'évêque Don Dinis Salomão SENGULANE, devrait présenter le rapport aux chefs d'État et de Gouvernement lors de la réunion du Sommet spécial en mai 2020.

La Namibie a entrepris une évaluation ciblée sur le «chômage des jeunes»; avant d'entreprendre son évaluation de base prévue en 2020. La mission sur le terrain s'est déroulée du 2 au 12 décembre 2019. Le membre du panel en charge de la Namibie, Ombeni Yohana Sefue, a présenté le rapport au 29^{ème} Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement en février 2020.

2.7 LE MAEP ET LES INSTITUTIONS DE L'UA



En accord avec le paragraphe 25 de son Document de base qui l'engage à présenter ses rapports aux institutions de l'UA dans un délais de six mois après la revue par les Paires au Forum des Chefs d'Etat et de gouvernement, le MAEP a non seulement tenu son engagement en présentant ses rapports au Parlement Panafricain (PAP), à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et au Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC), mais a aussi renforcé ses relations avec certaines de ces institutions.

En effet, le 3 mai 2018, le Mécanisme africain d'évaluation par les Pairs et la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) ont conclu un protocole d'accord pour établir un cadre de coopération et de collaboration entre les deux entités. L'article 2 du protocole d'accord a identifié les domaines de coopération suivants:

- i. Droits de l'homme, démocratie, gouvernance politique et socio-économique et tout autre domaine d'intérêt commun mutuellement défini ;
- ii. Présentation des rapports du MAEP;
- iii. Élaborer des modalités de relations de travail entre la CADHP et le MAEP dans le cadre du processus d'évaluation du MAEP, le cas échéant ;
- iv. Entreprendre des activités promotionnelles où la CADHP et le MAEP travaillent conjointement en vue d'encourager tous les Etats membres de l'Union Africaine à adhérer au MAEP;

- v. Fournir un soutien technique et consultatif aux Etats parties sur les questions relatives aux droits de l'homme, à la démocratie, à la gouvernance politique et socio-économique, entreprendre des programmes conjoints de sensibilisation, de communication et de plaidoyer, assurer la diffusion d'informations sur la CADHP et le MAEP, en plus d'aider avec d'autres activités liées et non limitées au domaine de coopération des parties.

En 2019, le MAEP a entrepris d'engagé la CADHP sur le Genre en développant un projet de programme pour adresser les défis des droits de la femme souvent identifier dans les rapports d'évaluation pays du MAE





Copyright©2018 African Union Commission All right reserved.

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS DU MAEP 2018-2019

3.1 INTÉGRATION DU BUDGET ET ADHÉSION UNIVERSELLE DES ETATS MEMBRES DE L'UA

Suite à la décision Assembly/AU/Dec.527(XXIII) d'intégrer le MAEP à l'union Africaine prise le 28 Juin 2014 à Malabo, Guinée Equatoriale, S.E Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad et Président du Forum du MAEP a engagé des consultations avec ses Pairs et la Commission de l'Union Africaine qui ont abouti à l'intégration du budget statutaire du MAEP dans celui de l'UA par la Décision Assembly / AU / Dec.635 (XXVIII) adoptée par la 11ème session extraordinaire de l'Assemblée de l'Union Africaine qui a eu lieu du 17 au 18 Novembre 2018 à Addis Abeba.

Cette décision d'intégration a entraîné, des réformes structurelles majeures au sein du MAEP, notamment au niveau du Secrétariat Continental qui a dû se soumettre à des changements significatifs pour des raisons de conformité ou d'adaptation vis-à-vis du statut préétabli de l'UA et aux critères prescrits par cette dernière.

La décision prise à la 11ème session extraordinaire de l'Assemblée de l'UA a également encouragé les Etats Membres de l'UA à adhérer au MAEP qui comptait d'ores et déjà 38 membres avec l'adhésion de la République du Botswana lors du 28ème Forum du MAEP en 2019. Son Excellence Idriss Déby Itno, Président de la République du Tchad et Président du Forum du MAEP a profité de l'occasion pour inviter nommément les chefs d'État et de gouvernement des pays suivant à adhérer au mécanisme : Madagascar, la Guinée-Conakry, le Burundi, le Zimbabwe, la République démocratique du Congo, les Comores, le Maroc et les Seychelles. À la suite de cet appel, la Gambie et le Botswana ont adhéré au Mécanisme en 2018 et le Zimbabwe et les Seychelles ont confirmé leur adhésion au Mécanisme lors du 29e Forum du MAEP à Addis-Abeba.

3.2. L'APPROFONDISSEMENT DU PROCESSUS D'ÉVALUATION

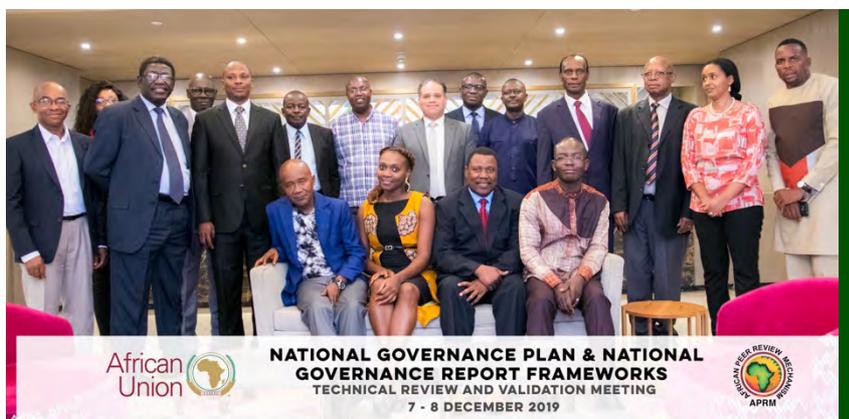


Dans le cadre du programme de revitalisation tel que stipulé dans le plan stratégique du MAEP 2016-2020, il a été jugé nécessaire d'améliorer la qualité des évaluations du MAEP par des structures mieux renforcées, de meilleurs outils dont un questionnaire plus adapté pour la mise en œuvre du processus d'auto-évaluation des pays avec l'espoir de réduire les délais et coûts des évaluations.

A cet effet, un groupe de travail composé de représentants du panel des éminentes personnalités, des Conseils nationaux de gouvernance (CNG), des secrétariats nationaux, des membres du Secrétariat Continental et des experts indépendants a été mis en place. Le mandat du groupe de travail est de fournir des conseils et des orientations sur la préparation des rapports techniques concernant le renforcement des structures impliquées dans le processus d'évaluation, et sur l'état des évaluations par les pairs y compris ses outils et processus. Par voie de conséquence, le groupe doit soumettre des propositions et des recommandations sur la façon d'améliorer la profondeur, l'étendue et la qualité de l'exercice d'évaluation par les Pairs.

3.2.1 RAPPORTS NATIONAUX DE GOUVERNANCE

Suite à l'approbation du Rapport sur la Gouvernance en Afrique par l'Assemblée des Chefs d'Etat et de gouvernement en Février 2019, les pays membres ont été exhortés à développer leurs Rapports nationaux de gouvernance en tant qu'outil d'auto-évaluation leur permettant de s'approprier du processus et d'améliorer leur gouvernance. C'est ainsi que le MAEP a développé une boîte à outil et un cadre pour accorder aux pays



membres un soutien technique. De plus, les Plans Nationaux de Gouvernance ont été identifiés comme priorités par l'Assemblée de l'UA et de ce fait, constituent une stratégie de développement qui définit un cadre d'action et d'interaction entre le gouvernement, le secteur privé et l'organisation de la société civile. Le Comité chargé de la préparation du Plan national de gouvernance (PNG) a le potentiel de réunir en son sein toutes les parties prenantes, c'est-à-dire le CNG, les structures de gouvernance du secteur public et les acteurs non étatiques au niveau national, pour assurer et garantir l'efficacité des gouvernances dans leurs pays respectifs.

3.2.2 RÉVISION ET ADOPTION DES STRUCTURES LÉGALES ET DU PLAN STRATÉGIQUE 2020-2023

Etabli en 2016 sur la stratégie des « 3Rs » pour la revitalisation, le renouvellement et la redynamisation, le plan stratégique pour 2016-2020 a expiré en 2020. Sur la base de ce plan, le MAEP a révisé ses structures légales qui ont été validés en Novembre 2019 et développer un nouveau plan stratégique 2020-2023. Le nouveau défi stratégique pour le MAEP est de se concentrer sur la gouvernance en tant qu'outil d'intégration régionale tout en tenant compte du plan à moyen terme de la CUA pour 2018-2023, du programme de réforme de l'UA adopté par l'Assemblée général en février 2019 et du premier plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

Le nouveau plan stratégique 2020-2023 du MAEP a été validé en Janvier 2020 lors d'un atelier à Gaborone avec la participation des structures nationales et d'un groupe d'experts. Le Secretariat Continental a présenté ce plan stratégique au Forum du MAEP qui l'a adopté en même temps que les instruments légaux en Février 2020 à Addis-Abeba, Ethiopie. Le Président Idriss Deby a profité de l'occasion pour faire le point des activités entreprises et remercier ses Pairs pour la confiance et le soutien dont il a été l'objet pendant la durée de son mandat à la tête du mécanisme. Son Excellence a en outre passé le flambeau à son successeur, Son Excellence Cyril Ramaphosa, Président de la République de l'Afrique du Sud.

3.2.4 LA VULGARISATION DU PROCESSUS ET DES RAPPORTS DU MAEP

Dès son arrivée à la présidence du Forum du MAEP, S.E Idriss Deby a fait de la vulgarisation des rapports l'une de ses priorités dans le but d'accroître la participation au processus du MAEP des différentes parties prenantes, notamment la société civile, les médias, la jeunesse et les femmes. Prenant en compte cette priorité, le MAEP s'est engagé à mobiliser de manière plus vigoureuse la société civile au sens large ainsi que les médias, la jeunesse et les femmes.



3.2.4.1 LE 1^{ER} SYMPOSIUM DE LA JEUNESSE DU MAEP

Le MAEP a organisé son tout premier Symposium international de la Jeunesse à N'Djamena du 1er au 2 juillet 2019. La réunion qui comprenait des jeunes de 40 Etats membres a été ouverte par S.E. Idriss Déby Itno, en tant que Président du Forum. Lors de la rencontre, l'envoyée de la jeunesse de l'UA, Mme Aya Chebbi s'est engagée à travailler avec le MAEP pour promouvoir la bonne gouvernance et l'adhésion universelle au mécanisme. En outre, le Symposium a discuté des questions pertinentes liées à la jeunesse et a fait des recommandations suivantes qui ont été mises à l'œuvre :

- a. La création du Réseau des jeunes du MAEP,
- b. La collaboration avec la Division de la jeunesse de la Commission de l'Union Africaine et le Bureau de l'envoyé spécial de la jeunesse de l'UA,
- c. La création d'un bureau de la jeunesse au niveau du Secrétariat Continental pour diriger les programmes phares liés à la jeunesse,
- d. La participation de la jeunesse de l'UA aux missions d'évaluation du MAEP, et

- e. La vulgarisation des conclusions et des recommandations des forums régionaux et sous régionaux sur les questions de la jeunesse africaine.

En étroite collaboration avec la division de la jeunesse de la CUA, le MAEP a constitué un groupe de travail qui a rédigé un cadre de collaboration sur la responsabilité et le plaidoyer de la jeunesse à Addis Abeba en 2019. Dans la même période le mécanisme a fait une présentation au Forum des parlementaires de la SADC, à Johannesburg sur les questions transversales y compris la jeunesse, lors des évaluations pays. Ces efforts ont abouti à la participation des jeunes à l'évaluation ciblée de la Namibie sur le chômage des jeunes et à la signature avec la CUA d'un cadre de collaboration sur le développement de la jeunesse.



3.2.4.2 LA PARTICIPATION DU CORPS MÉDIATIQUE AU PROCESSUS DU MAEP

A l'occasion de la commémoration de la journée internationale pour la liberté de la presse à Addis Abeba qui s'est tenu du 1 au 2 Mai 2019, le MAEP et l'UNESCO ont rassemblés autour d'une table-ronde les représentants Africains du corps médiatique pour déterminer et définir un cadre de travail pour leur participation étroite au processus du MAEP. Les résultats de cette table ronde avaient abouti à la formation du réseau des communicateurs du MAEP dont le Forum s'est tenu pour la première fois à Pretoria du 20 au 21 Mai 2019.

3.2.4.3 LE GENRE ET LES FEMMES



Le but du Programme Genre est d'adopter une approche égalité homme-femme dans tous les domaines d'activités du MAEP. A travers plusieurs activités en 2019, le programme a réussi à : (i) Développer une base de données sur les femmes dans la gouvernance ; et (ii) renforcer les relations avec des parties prenantes importantes telles que les médias, les Organisations de la Société Civile, les organes de l'UA, les partenaires de développement, etc.

De plus, le MAEP a organisé plusieurs événements en 2019 y compris : (i) la convocation et l'organisation conjointe d'une table ronde sur le genre à l'occasion de la Journée internationale de la femme en mars 2019; (ii) l'organisation conjointe d'un Forum sur le genre et la gouvernance au Parlement panafricain dans le cadre du partenariat entre les institutions de l'UA en Afrique du Sud; et (iii) la collaboration avec la Banque africaine de développement et le gouvernement du Rwanda pour

l'organisation du Forum du MAEP sur la Gouvernance et le Genre qui s'est tenu le 27 novembre 2019 en marge du Sommet mondial sur le genre à Kigali. Au cours de cette dernière réunion, une étude du MAEP sur le lien entre la gouvernance, le genre et la consolidation de la paix a été présentée en présence des Ministres du Genre de plus de 8 pays membres de l'UA dont l'hôte ; la Ministre du Genre et de la promotion de la Famille du Rwanda, l'Ambassadrice Solina NYIRAHABIMANA.

3.4 RÉALISATION DES ACTIVITÉS DANS LE CADRE DU MANDAT ELARGI

La 28eme Assemblée des Chefs d'État et de gouvernement de l'UA qui s'était tenue le 30 Janvier 2017 à Addis-Abeba a élargi le mandat du MAEP pour inclure le suivi de la mise en œuvre et la surveillance des initiatives clés de gouvernance du continent en considération de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (UA) et les Objectifs de développement durable des Nations Unies (ODD) de l'Agenda 2030.

L'Assemblée de l'UA a également désigné le MAEP pour développer le Rapport de Gouvernance en Afrique (AAG) avec l'AAG, pour mettre en place une agence de notation de crédit ainsi qu'un Outil d'alerte précoce et de prévention de conflits sur le Continent.

Pour mener à bien son mandat, le MAEP s'est aussi engagé à appuyer les Etats membres dans la préparation de leur Rapport Nationaux Volontaires (RNV) sur les ODDs et à les accompagner dans leur effort de renforcer la Coopération Sud-Sud en matière de développement des capacités institutionnelles et de recherches scientifiques.

3.4.1 RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE



En mars 2018, le Secrétariat du MAEP a présidé la Plateforme AAG sur la période de fin 2017 à fin 2019 qui a identifié ses priorités stratégiques pour l'année 2018. Il a été convenu que le MAEP devienne l'institution chef de file pour l'élaboration du Rapport sur la gouvernance en Afrique (RGA) qui évalue l'état de la gouvernance en Afrique y compris les progrès vers la réalisation des valeurs partagées de l'UA. Après avoir été lancé le 2 Mars 2019 à Pretoria, le rapport devient la base pour le suivi des futures tendances de la gouvernance. Pour faciliter sa vulgarisation auprès des parties prenantes, une série de mission de vulgarisation a été accomplie au cours de l'année 2019. Ainsi, le RGA 2019 a été lancé en Afrique du Sud, en Zambie, au Tchad et en Égypte.

Etant sous la présidence du MAEP, la plateforme d'AAG, en collaboration avec l'Institut de recherche sur l'avenir s'est engagée dans la production du Rapport sur la gouvernance en Afrique 2021 en mettant un accent particulier sur l'avenir de la gouvernance.

3.4.2 RÉSEAU AFRICAIN SUR LA GOUVERNANCE DES ENTREPRISES PUBLIQUES.

Les conclusions du MAEP concernant la gouvernance d'entreprise indiquent que les entreprises publiques opèrent dans des secteurs clés de l'économie de la plupart des pays. Cependant, les dispositifs de gouvernance sont faibles et les entreprises publiques sont généralement confrontées à plusieurs contraintes de capacités institutionnelles, de politiques socio-économiques et de gestion de ressources humaines et financières. À cet égard, des réformes dans le secteur des entreprises publiques sont nécessaires pour résoudre les problèmes de gouvernance, de capacités et de ressources. En outre, il est nécessaire d'introduire plusieurs interventions, notamment l'adoption de normes de meilleures pratiques pour les entreprises publiques, la justification de la politique de propriété, la transparence des nominations et la professionnalisation des Conseils.

Compte tenu de l'importance et de la valeur extraordinaire d'un réseau dans l'amélioration et la promotion des meilleures pratiques de gouvernance des entreprises publiques, le MAEP a conclu un protocole d'accord avec l'OCDE pour faire avancer les travaux de mise en place du Réseau africain sur la gouvernance des entreprises publique. A cette fin, le Secrétariat du Réseau a été transféré au MAEP tandis que l'OCDE demeure son partenaire technique et celui du Réseau.



3.4.3 AGENCE DE NOTATION DE CRÉDIT

Les décisions relatives au projet d'appui du MAEP aux Etats membres ont été prises à la suite des préoccupations relatives à l'impact de la mauvaise notation des pays africains par trois (03) principales agences internationales de notation de crédit, à savoir : Standard & Poor's (S&P), Moody's, et Fitch qui sont domiciliées aux États-Unis d'Amérique et au Royaume-Uni. Ces agences attribuent des cotes de crédit souverain (SCR) en Afrique, qui visent à fournir aux investisseurs des informations spécifiques sur la solvabilité ou la capacité de rembourser un montant emprunté avec des intérêts, ainsi que sur le niveau de risque de défaillance associé à un investissement dans une organisation ou une économie donnée. Le projet d'appui du MAEP aux Etats membres s'intéresse principalement aux agences internationales de notation de crédit (SCR) étant donné que celles-ci jouent un rôle primordial dans la détermination des taux d'intérêt qu'une entité emprunteuse ou un gouvernement doit payer pour le service de sa dette, ce qui influe sur le capital.

L'appui du MAEP aux Etats membres est par conséquent basé et modelé sur ce principe dans la mesure où les pays africains, confrontés aux défis des déclassements de crédit malgré une croissance économique soutenue, ont adopté, à la 28ème session ordinaire de l'UA tenue à Addis-Abeba, Ethiopie en janvier 2017, la décision Assembly / AU / Dec.631 (XXVIII) qui établit le MAEP dans la charge de soutenir les Etats membres dans la mise en place d'un programme sur les Agences internationales de notation de crédit. Ce programme de l'Union Africaine sur les Agences internationales de notation de crédit est d'une importance cruciale pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA en raison de l'influence importante de ces agences dans l'évaluation des risques des titres de créance.



Depuis, les activités suivantes pour la mise en oeuvre de la décision Assembly / AU / Dec.631 (XXVIII) en 2017 ont été entreprises :

- Première réunion d'experts du 2 au 3 Décembre 2018 ;
- Première et deuxième réunion du comité ad hoc sur le soutien du MAEP aux Etats membres sur les Agences internationales de notation de crédit tenue respectivement le 1 Mars 2019 à Pretoria et du 7 au 8 Juin 2019 à Johannesburg ; et
- Le 3ème Comité Technique Spécialisé de l'Union Africaine sur les finances, les affaires monétaires, la planification économique et l'intégration qui a eu lieu du 4 au 8 mars 2019 à Yaoundé, Cameroun.

3.4.4 RAPPORTS NATIONAUX VOLONTAIRES

En étroite collaboration avec la CUA, la CEA, l'UNDESA et le Bureau du Conseiller spécial des Nations Unies pour l'Afrique, le MAEP a participé à l'organisation du Forum Politique de Haut Niveau (FPHN) qui s'est tenu en Juillet 2019 aux Etats-Unis en assistant les Etats membres de l'UA à rédiger leur RNV sur les ODDs et à organiser un atelier à Marrakech en Avril 2019 pour mesurer le progrès des Etats Membres dans l'élaboration des RNV. À la suite de ce Forum, le Secrétariat Continental a organisé un atelier continental sur les RNV à Kigali en octobre 2019, avec la participation de 25 Etats membres, d'organes et des Communautés Economiques Régionales (CER) de l'UA. Au cours de ce dernier atelier, il a été convenu de mener des consultations trilatérales entre les États membres, le MAEP et les Nations Unies sur la préparation des RNV.



3.4.5 COOPÉRATION SUD-SUD

En matière de coopération, il faut, avant tout, souligner que le MAEP a conclu des accords d'assistance spéciaux de coopération avec cinq institutions basées en Afrique et désignées par le Forum comme partenaires stratégiques, à savoir: la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), le Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour le développement des (PNUD), la Fondation Mo Ibrahim et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF).

En outre, le MAEP a organisé, en marge de la Conférence du 40ème anniversaire du BAPA + 40 qui s'était tenue en mars 2019 à Buenos Aires, Argentine, le Dialogue africain sur la coopération Sud-Sud.

Les résultats de ce dialogue comprenaient des réflexions sur un futur rôle du MAEP en tant que mécanisme régional soutenant les résultats du BAPA +40 ainsi que le partage d'expériences entre les pays africains, les institutions spécialisées des Nations Unies et le Comité de haut niveau sur la coopération Sud-Sud. Le MAEP a également participé au Dialogue CUA-PNUD sur la coopération Sud-Sud dans la lutte contre la corruption en Afrique qui s'est tenu à Addis-Abeba en décembre 2019.



3.4.6 LE MAEP : OUTIL D'ALERTE PRÉCOCE ET DE PRÉVENTION DE CONFLITS SUR LE CONTINENT.

A la demande de l'Union Africaine, et en collaboration avec les membres de l'Architecture Africaine de Gouvernance (AAG), le MAEP a organisé une réunion technique sur le projet *Taire les armes en Afrique d'ici 2020* qui a eu lieu en mars 2018. De même, une réunion de haut niveau, comprenant la Direction des Affaires Politiques des Nations Unies et les Ambassadeurs Africains accrédités aux Nations Unies, s'est tenue en marge de la Semaine de L'Afrique à New York et a confirmé la mobilisation générale autour de ce projet.

3.4.7 PARTICIPATION DE LA DIASPORA AFRICAINE AU PROCESSUS DU MAEP

Delaware State University (DSU) a signé récemment un Accord de Partenaire stratégique avec le MAEP afin de soutenir le développement africain sur le plan académique. Selon l'Union Africaine, les Afro-américains sont considérés comme faisant partie de la « Diaspora africaine de la sixième région d'Afrique ». A ce titre, l'UA encourage les membres de cette sixième région à contribuer par leur expertise à la réalisation de l'objectif de la grande stabilité des nations africaines.

Le 23 juin 2018 à Ndjamena, République du Tchad, l'Accord officielle soulignant le caractère historique de cette alliance a été signé par le Professeur Eddy Maloka, Directeur du MAEP ; Dr. Akwasi Osei, Adjoint au doyen de la faculté des sciences humaines, de l'éducation et des sciences sociales a la DSU et par M. Ezraharone, Professeur Agrégé adjoint de DSU qui a été autorisé à signé à la place de Kool-Baker Global, troisième membre du partenariat.

Ce protocole d'Accord élargira l'engagement de la DSU dans la coopération internationale. En outre, dans le cadre de son soutien au MAEP, la DSU fournira du capital intellectuel et des programmes de stage aux étudiants africains. En ce, la DSU se distingue comme « Partenaire stratégique du MEAP », le seul à vocation éducative pour la diaspora au Etats Unis ce qui permet de renforcer ce modèle économique-académique et gouvernemental pour le développement africain.

La conférence de Ndjamena s'est achevée par une cérémonie au cours de laquelle le Président du Tchad, Idriss Déby Itno a officiellement approuvé et reçu le Rapport d'Evaluation Pays du Tchad par le MAEP.



4. LECONS A RETENIR

L'examen des activités entreprises par le MAEP sous le leadership du Président Idris Déby Itno a souligné qu'il est important de retenir les leçons suivantes :

4.1 INTÉGRATION DU MÉCANISME ET DE SON BUDGET AU SEIN DU SYSTÈME DE L'UA

Crée par les Africains pour les Africains, une des idées principales qui avait animé le MAEP était celle de son autonomie financière. En effet, le document de base du MAEP stipule que le financement du Mécanisme proviendra des contributions évaluées des Etats membres participants (paragraphe 26). Un plan quinquennal pour toutes les opérations du MAEP serait conçu et soumis au Forum du MAEP pour étude. Des prévisions budgétaires seraient alors élaborées sur la base de l'hypothèse que tous les pays qui accèdent au processus seront probablement évalués pendant cette période. Des dispositions seraient également prises pour toutes autres formes d'évaluations sollicitées par les pays ou pour des situations de crises anticipées.

Malheureusement cela n'a pas été le cas. Le mécanisme n'a pas pu mobiliser des ressources financières adéquates au niveau des pays participants pour réaliser son programme d'activités et les programmes d'action nationaux. L'examen de la situation au cours de ces dernières années a montré clairement que le MAEP est loin d'atteindre les objectifs escomptés et que les ressources financières constituent aujourd'hui un obstacle majeur.

L'intégration du mécanisme et de son programme budget au sein du système de l'UA montre que la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de son programme budget sera désormais prise en compte dans le programme budget de l'UA et que tous les efforts seront entrepris au niveau de la Commission de l'UA et des Etats membres pour atteindre les objectifs escomptés.



4.2 L'APPROPRIATION DU PROCESSUS PAR LES ÉTATS MEMBRES, LE SECTEUR PRIVÉ ET LA SOCIÉTÉ CIVILE NOTAMMENT LA JEUNESSE ET LES FEMMES

Les enquêtes auprès des experts et ménages lors des missions d'évaluation ainsi les rapports nationaux d'évaluation soulignent généralement que les populations ne sont pas associées dès le départ au processus du MAEP et par conséquent ne se sentent pas concernés par cet instrument précieux d'analyse de la gouvernance.

L'appropriation du processus permet d'associer la population dès le départ au processus de prise des décisions et gouvernance en Afrique en mettant un accent particulier sur la Jeunesse et l'autonomisation des femmes dont les capacités doivent être développées dans tous les secteurs de l'économie. En effet, le secteur privé et la société civile y compris la jeunesse et les femmes s'approprient facilement le processus du MAEP lorsqu'ils y sont associés dès le départ et participent activement à l'identification, à la formulation et à la mise en œuvre des programmes de développement ainsi qu'au suivi-évaluation de ces programmes. Toutes les couches de la société doivent en principe participer à la prise des décisions dans tous les secteurs de l'économie et non être simplement consultées en cas de besoin.

4.3 L'ADHÉSION UNIVERSELLE AU PROCESSUS DU MAEP

La gouvernance étant la condition sine qua non au développement socio-économique durable de l'Afrique il serait intéressant que tous les Pays membres de l'UA adhèrent au processus du MAEP qui met un accent particulier sur les domaines thématiques suivants : (i) démocratie et gouvernance politique ; (ii) gestion et gouvernance économiques ; (iii) gouvernance des entreprises ; et (iv) développement socio-économique.

4.4. EVALUATION CIBLÉE SUR DES THÈMES PRÉCIS

Les évaluations ciblées font partie du projet d'approfondissement de l'évaluation par les Pairs et ont pour objectif de mettre en place un processus qui améliore et recentre les évaluations autour des thèmes spécifiques et propres à chaque pays. Le choix du thème d'une évaluation ciblée se fait sur la base : (i) des questions transversales ; (ii) des domaines présentant un risque de conflit ou de crise; (iii) des questions découlant de l'évaluation initiale; (iv) du thème annuel de l'UA ; et (v) des bonnes pratiques à partager.



5. CONCLUSION

En conclusion, lorsque Son Excellence Monsieur Cyril RAMAPHOSA, Président de la République d'Afrique du Sud a succédé, le 8 février 2020, à Son Excellence Monsieur Idriss DÉBY ITNO, Président de la République du Tchad comme Président du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, les bases du Mécanisme étaient renforcées grâce au leadership de son prédécesseur qui a su surmonter les difficultés au cours de son mandat. Dans son premier discours, en tant que Président du Forum du MAEP, S.E.M Cyril RAMAPHOSA a lui-même affirmé en ces termes "Le Président Idriss Deby Itno nous a tous menés avec une grande distinction et aujourd'hui il passe le relais du mécanisme qui est en meilleure forme" avant de le remercier pour ses nombreuses œuvres à la tête du MAEP.

En effet, bien que beaucoup restait encore à faire, l'on peut dire sans ambages que les efforts de S.E.M Idriss DÉBY ITNO, Président du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP ont porté énormément de fruits. L'intégration du Mécanisme et de son programme budget au sein du système de l'UA montre que la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre du programme budget du MAEP sera désormais prise en compte dans le programme budget de l'UA et que tous les efforts seront entrepris au niveau de la Commission de l'UA et des Etats membres pour atteindre les objectifs escomptés.

Au cours de ses deux ans à la tête du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP, S.E.M Idriss DÉBY ITNO, Président de la République du Tchad a souligné l'importance de l'appropriation du processus par les Etats membres, le secteur privé et la société civile y compris les femmes et la jeunesse qui est devenue aujourd'hui une réalité et a permis d'associer toutes les couches de la population africaine à la formulation, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes de développement de leur pays ainsi qu'au processus de prise des décisions aux niveaux des gouvernements et des communautés.

S.E.M Idriss DÉBY ITNO, Président de la République du Tchad a également convaincu ses pairs d'adhérer universellement au processus du MAEP qui met un accent particulier sur la gouvernance en tant condition sine quo non pour une croissance soutenue et un développement socio-économique durable du continent. Cette importante réforme a hissé le Mécanisme au même niveau que les autres agences spécialisées de l'Union Africaine et comme institution africaine par excellence de la gouvernance.

Les évaluations ciblées font aujourd'hui partie intégrante du projet d'approfondissement de l'évaluation par les Pairs et constituent un des actifs de S.E.M Idriss DÉBY ITNO, Président de la République du Tchad et Président du Forum des Chefs d'Etat et de Gouvernement du MAEP. Ces évaluations qui visent à mettre en place un processus qui améliore et recentre les évaluations autour des thèmes spécifiques et propres à chaque pays ont reçu l'aval des Etats membres du MAEP.

Dans l'ensemble, l'on peut dire sans se tromper que S.E.M Idriss DÉBY ITNO, Président de la République du Tchad a, au cours de ses deux années à la présidence du Forum du MAEP, entrepris des réformes qui ont permis au Mécanisme de regagner une stabilité financière, étendre son influence au-delà de l'Afrique comme institution Africaine incontournable de la bonne gouvernance.



Union
Africaine 



Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP)

230 15th Road, Randjespark

Midrand, Afrique du Sud

Tel: +27 (0) 11 256 3401

   
www.aprm-au.org